

Orientations de l'Autorité bancaire européenne approuvées par le Collège de l'ACPR

Le tableau indique les récentes orientations de l'Autorité bancaire européenne auxquelles le Collège de supervision de l'ACPR a décidé de se conformer.

Objet	Référence	Source	Date de publication (en anglais)
Orientations de l'ABE concernant les liens qui existent entre l'ordre de la dépréciation et de la conversion de la BRRD et le CRR/la CRD	EBA/GL/2017/02	BRRD article 48	05/04/2017
Orientations de l'ABE concernant le taux de conversion des dettes en fonds propres au titre d'un renflouement interne	EBA/GL/2017/03	BRRD articles 45(4), 47, 50	05/04/2017
Orientations de l'ABE sur le traitement des actionnaires lors de l'utilisation de l'instrument de renflouement interne, la dépréciation ou la conversion des instruments de fonds propres	EBA/GL/2017/04	BRRD articles 47 et 50	05/04/2017
Orientations de l'ABE relatives à la publication du RCL en vue de compléter la publication de la gestion du risque de liquidité	EBA/GL/2017/01	Orientations de propre initiative	08/03/2017
Orientations communes relatives à l'évaluation prudentielle des acquisitions et des augmentations de participations qualifiées dans des entités du secteur financier	JC/GL/2016/01	Orientations de propre initiative	20/12/2016
Orientations communes concernant les caractéristiques d'une approche fondée sur les risques pour la surveillance en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et la marche à suivre dans le cadre de la surveillance fondée sur les risques	JC/GL/2017/17	AMLD article 48(10)	16/11/2016